

Liste de réduction pré-barreau 2011/2012

Par **lyn75**, le **07/11/2011** à **21:44**

Chers camarades,

Munie de l'autorisation de Pré-Barreau, je vous informe ouvrir une liste de réduction à valoir sur la préparation semestrielle ou estivale, e-learning ou celle relative à l'option « séminaires de correction » qui donnera lieu à une réduction de 300 € pour la prépa sur place et de 400 € pour la prépa à distance.

Ceux qui sont désireux de s'y inscrire, sont priés de me faire part, dès à présent, de leurs coordonnées, email et IEJ de rattachement afin que je les transmette directement à l'administration.

J'attire votre attention sur la date butoir qui est le 8 décembre à l'expiration de laquelle aucune candidature ne pourra être prise en compte.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Linda

Par **GaetanPoitevin**, le **05/12/2011** à **17:09**

Je suis intéressé par la préparation semestrielle approfondie de pré-barreau (4 février - 1er juillet 2012). Puis je t'envoyer mes coordonnées en privée pour être inscrit sur la liste ?

Par **lyn75**, le **05/12/2011** à **17:48**

Bien entendu.

Peux tu me laisser ton email?

Par **GaetanPoitevin**, le **06/12/2011** à **09:55**

gaet_13@hotmail.fr

Par **superceci**, le **14/12/2011 à 13:48**

salut,
je suis également intéressée pour une formation semestrielle
c'est la même liste que <https://www.facebook.com/profile.php?id=100003131823442&sk=wall>
???

Par **Licou**, le **19/12/2011 à 11:16**

Je voudrai faire partie de la liste de pré barreau 2011-2012.

Par **juriste 38**, le **19/12/2011 à 14:11**

bonjour,
je suis à l'iej de grenoble et je suis également intéressée par la liste de réduction pré-barreau
2011-12 .
Est elle toujours ouverte ??

Par **lala**, le **20/12/2011 à 20:16**

Bonsoir je voudrais savoir si la liste est encore d'actualité.

Merci

Par **Justiicier**, le **06/01/2012 à 05:09**

Pour ce qui est des listes, n'ayez aucunes craintes. Il en existe plusieurs dizaines, et c'est quasiment impossible de ne pas en trouver une.

Ensuite, ne prenez pas peur quand on vous indique qu'il y a une date butoir. En réalité, celui qui vous invite à entrer dans sa liste se voit offrir la prépa gratuitement s'il arrive à réunir un certain nombre de personnes sur sa liste. C'est seulement un moyen de mettre la pression pour qu'il ait sa prépa gratuite.

Par **lauraz**, le **06/01/2012 à 21:58**

Bonjour,
je suis tres intéressé et souhaiterais savoir si je peux t'envoyer en privé mes coordonnées pour m'inscrire sur ta liste, concernant la réduction pour la prépa pré barreau, est-ce toujours possible?merci